

Cote du document: EB 2010/101/INF.12
Date: 15 décembre 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Conseil d'administration — Cent unième session
Rome, 14-16 décembre 2010

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent unième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Tchad: Programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADER-G) (EB 2010/101/R.19/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 5,70 millions de DTS et d'un don de 5,40 millions de DTS à la République du Tchad afin de financer le Programme d'appui au développement rural dans le Guéra. Les membres du Conseil n'ont soulevé aucune question concernant le programme et ont pris acte de son importance pour le pays, tant au plan de la sécurité alimentaire que du développement rural.

Niger: Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural (EB 2010/101/R.20/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 4,15 millions de DTS et d'un don de 4,15 millions de DTS à la République du Niger pour le Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural. Le Conseil d'administration a souhaité obtenir des précisions sur les points suivants: i) la zone d'intervention du programme; ii) sa définition en tant que programme d'urgence; iii) le partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres organismes des Nations Unies; et iv) le choix du comité de pilotage du programme opérationnel n° 11 "Amélioration de la sécurité alimentaire par le développement de l'irrigation" de la Stratégie nationale de développement rural. Le Conseil s'est déclaré satisfait des réponses fournies.

Sierra Leone: Mémoire du Président: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire (EB 2010/101/R.21/Rev.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt supplémentaire, à des conditions particulièrement favorables, de 7,05 millions de DTS et d'un don supplémentaire de 7,05 millions de DTS à la République de Sierra Leone pour l'application à plus grande échelle du Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2003 (EB 2003/80/R.26/Rev.1). Le Conseil d'administration a souhaité savoir comment il était possible, d'une part, de promouvoir la coordination entre les interventions des différents donateurs sur le terrain et, d'autre part, de renforcer la collaboration entre le FIDA et la coopération allemande. Il s'est déclaré satisfait des réponses fournies.

Togo: Projet d'appui au développement de l'agriculture (EB 2010/101/R.22/Rev.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi, à la République togolaise, d'un don de 8,65 millions de DTS au titre du CSD et d'un don de 20,0 millions d'USD au titre des fonds supplémentaires pour le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) afin de contribuer au financement du Projet d'appui au développement de l'agriculture. La représentante des États-Unis d'Amérique au Conseil a salué les efforts déployés pour mobiliser un financement de cette importance auprès du GAFSP et des autres cofinanceurs (Banque ouest-africaine de développement et Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Les représentants du Brésil, du Nigéria et de la Suède ont eux aussi félicité le FIDA pour les partenariats forgés dans le cadre de ce projet.

B. Afrique orientale et australe

Mozambique: Projet d'appui au développement de la pêche artisanale (EB 2010/101/R.23/Rev.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 13,85 millions de DTS à la République du Mozambique afin de financer le Projet d'appui au développement de la pêche artisanale. Plusieurs membres du Conseil ont salué l'intérêt accordé par le projet au sous-secteur de la pêche artisanale, qui – malgré son importance cruciale pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire – ne bénéficie pas de l'attention qu'il mérite, ni de la part de l'aide au développement ni de la part des politiques nationales. La représentante de la Belgique a déclaré que le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA) n'envisageait pas de cofinancer ce projet. Le Conseil d'administration a demandé des précisions sur un certain nombre de points – la durabilité des ressources halieutiques pour le secteur artisanal, la capacité de pêche en pleine mer de la flotte de pêche artisanale, les dispositions relatives aux partenariats interinstitutions au sein du Ministère des pêches, et le plan de financement du projet à la lumière du retrait du cofinancement du FBSA. Le Conseil s'est déclaré satisfait des réponses fournies. Des précisions seront apportées sur un certain nombre de points au niveau bilatéral.

République-Unie de Tanzanie: Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale (EB 2010/101/R.24/Rev.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 59,4 millions de DTS, à des conditions particulièrement favorables, à la République-Unie de Tanzanie afin de cofinancer le Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale. Le Conseil d'administration a félicité la direction et le personnel du FIDA pour la qualité de la conception de ce programme d'investissement plutôt ambitieux mais prometteur, qui viendra compléter d'autres programmes et projets de lutte contre la pauvreté appuyés par le FIDA et d'autres partenaires de développement. Le Conseil d'administration a recommandé qu'au cours de la mise en œuvre du programme des efforts concertés soient déployés par le gouvernement et les cofinanceurs afin de développer et de renforcer les synergies avec le programme de pays, en particulier dans une optique d'institutionnalisation du cadre de gouvernance, de renforcement de la transparence concernant l'affectation des ressources entre parties prenantes, et de prévention de l'impact des activités sur l'environnement.

C. Asie et Pacifique

Bhoutan: Projet relatif à l'accès au marché et à l'intensification de la croissance (EB 2010/101/R.25/Rev.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 5,6 millions de DTS et d'un don de 2,0 millions d'USD au Royaume du Bhoutan afin de financer le Projet relatif à l'accès au marché et à l'intensification de la croissance. Le Conseil a accueilli favorablement les diverses innovations prévues dans le cadre de ce projet, l'intégration d'une composante d'assistance technique et la priorité accordée à l'agriculture commerciale en vue de l'exportation d'un certain nombre de produits de base vers l'Inde et le Bangladesh. Les représentants de la Suède, de la Suisse, du Danemark et de l'Inde ont demandé des précisions concernant les points suivants: a) la justification de la création d'une unité de coordination du projet (UCP) au sein du Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF); b) l'approche retenue concernant les dépenses renouvelables; c) les raisons à l'origine de l'ampleur de la contribution attendue des bénéficiaires; d) la place occupée par la construction de routes de desserte rurales aux fins de l'amélioration de l'accès au marché des petits agriculteurs; et e) la stratégie retenue, au vu du contexte difficile, afin que puissent être menées à bien les exportations prévues. Les précisions suivantes ont été apportées: i) il a été décidé de baser l'UCP au sein du MAF pour deux raisons – d'une part les difficultés rencontrées par le FIDA avec l'UCP ad hoc basée au Bhoutan oriental et qui ne faisait pas partie de la structure gouvernementale ordinaire, d'autre part la nécessité d'intégrer les activités de coordination au sein de systèmes existants

dans le pays; ii) les dépenses renouvelables, qui seront intégralement prises en charge par le gouvernement, comprennent essentiellement les salaires du personnel de l'UCP, le budget de fonctionnement de l'UCP ainsi que l'utilisation et l'entretien des véhicules et des mobylettes; iii) en fixant la contribution des bénéficiaires, tant en espèces qu'en nature, à un niveau élevé, le projet tente d'introduire des mécanismes de partage des coûts afin de réduire la dépendance des agriculteurs à l'égard de l'aide et des fonds d'investissement du gouvernement et d'encourager leur autosuffisance; iv) les projets antérieurs financés par le FIDA au Bhoutan oriental accordaient déjà la priorité à la construction de routes rurales dans la mesure où il s'agit là d'une condition sine qua non pour le développement rural. Avec ce nouveau projet, les activités dans ce domaine seront limitées à un nombre restreint de routes rurales stratégiques, et le budget sera presque entièrement consacré à la fourniture d'intrants et à la formation afin de permettre aux agriculteurs commerciaux émergents de tirer parti des marchés nationaux et d'exportation; et v) le projet appuiera uniquement les produits de base susceptibles d'être commercialisés et prendra donc en compte les obstacles physiques entravant les rapports entre producteurs et commerçants ou marchés. Ainsi, la production maraîchère de contre-saison destinée à être exportée en Inde sera principalement encouragée dans la région de Samdrup Jongkhar, qui a une frontière commune avec l'Inde. Il faut toutefois noter que les commerçants indiens se rendent déjà au Bhoutan oriental pour acheter des agrumes au producteur. De même, les semences de pomme de terre peuvent, compte tenu de leur longue durée de conservation, supporter les deux jours maximum de transport qui séparent les districts du Bhoutan oriental les plus éloignés de la frontière indienne.

**Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab
(EB 2010/101/R.27/Rev.1)**

9. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 26,35 millions de DTS à la République islamique du Pakistan afin de financer le Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab. Les représentants du Danemark, de la France et de la Suisse se sont déclarés satisfaits des réponses obtenues aux observations écrites qu'ils avaient transmises au secrétariat avant la session. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a mis l'accent sur les points suivants: i) l'impératif de garantir une coordination adéquate et d'éviter tout chevauchement avec d'autres projets financés par des donateurs ainsi que la nécessité de disposer de mécanismes appropriés; ii) l'obligation de mettre en place des mesures d'atténuation des risques liés au changement climatique, à l'endettement et aux problèmes de sécurité; et iii) la possibilité d'allouer de petites parcelles aux femmes pauvres dans le cadre de la sous-composante relative au transfert d'actifs.

**Îles Salomon: Programme de développement rural des Îles Salomon
(EB 2010/101/R.28/Rev.1)**

10. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un don de 2,55 millions de DTS au Gouvernement salomonais pour financer le Programme de développement rural des Îles Salomon.

**Viet Nam: Projet d'appui à l'agriculture, aux paysans et aux zones rurales
dans les provinces de Gia Lai, Ninh Thuan et Tuyen Quang
(EB 2010/101/R.29/Rev.1)**

11. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 31,5 millions de DTS et d'un don de 0,2 million de DTS à la République socialiste du Viet Nam pour le Projet d'appui à l'agriculture, aux paysans et aux zones rurales dans les provinces de Gia Lai, Ninh Thuan et Tuyen Quang. Lors de l'approbation du prêt et du don, le représentant de la Suisse au Conseil d'administration a souhaité obtenir des précisions sur les points suivants: de quelle manière les options axées sur les marchés se rattachent-elles à l'approche participative; comment la concertation sur les politiques est-elle envisagée; et quelles sont les mesures prises pour garantir la coordination avec les autres organismes et programmes concernés. Il a été expliqué que la première étape de la définition de l'ordre des activités porterait sur une analyse des filières et l'élaboration de plans d'action; et la sensibilisation du marché et une diffusion élargie d'informations connexes afin de garantir que les communautés soient

à même, dans le cadre du processus de planification participatif, de diversifier leurs options. Concernant la concertation sur les politiques, le don de 300 000 USD accordé au Ministère de l'agriculture et du développement rural sera utilisé afin d'appliquer à l'échelle nationale les enseignements tirés au niveau provincial. Concernant la coordination, le FIDA a salué les observations formulées par la Suisse et a expliqué que le projet créerait des groupes de travail dans des domaines tels que la promotion du secteur agroalimentaire, la réforme de l'environnement commercial et la planification axée sur le marché. De plus, il faudra, au cours de la mise en œuvre, veiller au succès de ces mécanismes de coordination et mettre en place des incitations de collaboration. La représentante de l'Allemagne s'est dite craindre que le fait d'avoir trois organismes d'exécution différents vienne compliquer la situation et a souligné l'importance des questions relatives à l'"économie verte". Il a été expliqué qu'étant donné que le projet couvre trois provinces les services provinciaux respectifs joueraient le rôle d'organismes d'exécution. Il a été précisé que le Gouvernement vietnamien avait insisté auprès des partenaires de développement pour que le projet affronte les questions liées au changement climatique. L'accent a été mis sur l'excellence des résultats obtenus par les projets bénéficiant du soutien de l'Allemagne au Viet Nam et les précieux enseignements qu'ils offrent au FIDA. Ce dernier veillera à ce que le présent projet en tienne compte. Le représentant du Brésil au Conseil d'administration s'est dit préoccupé par le fait que le succès du projet était fonction de son appropriation par le gouvernement. Assurance lui a été donnée que le Gouvernement vietnamien était lui aussi conscient du caractère primordial de cet aspect. Le représentant du Nigéria a salué le travail accompli par l'équipe dans le pays. À cet égard, il a été souligné combien la visite de projets effectuée sur le terrain par le membre du Conseil avait été appréciée.

D. Amérique latine et Caraïbes

Brésil: Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE) (EB 2010/101/R.60)

12. Les membres du Conseil d'administration ont souligné la pertinence du ciblage du projet sur l'État de Paraíba dans la mesure où il s'agit des zones rurales les plus pauvres du pays, où le niveau d'insécurité alimentaire est extrêmement élevé. L'accent a été mis sur le fait que, grâce à sa composante environnementale, ce projet constitue un moyen concret d'affronter l'incidence négative du changement climatique sur la pauvreté rurale dans une région semi-aride. Au vu de ces considérations, le Conseil a renouvelé son appui en faveur de ce projet, pour lequel il avait déjà octroyé un prêt de 16,10 millions de DTS à sa session de décembre 2009.

El Salvador: Programme d'appui à la compétitivité des territoires ruraux (*Amanecer Rural*) (EB 2010/101/R.30/Rev.1)

13. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 11,15 millions de DTS à la République d'El Salvador pour le Programme d'appui à la compétitivité des territoires ruraux (*Amanecer Rural*).

Guatemala: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché (EB 2010/101/R.61/Rev.1)

14. Le Conseil d'administration a réapprouvé la recommandation en faveur de l'octroi d'un prêt de 10,85 millions de DTS et d'un don de 0,33 million de DTS à la République du Guatemala afin de contribuer au financement du Programme de développement rural durable dans le département du Quiché. Les membres du Conseil ont recommandé que des liens étroits de collaboration soient établis avec le programme municipal de l'Agence allemande de coopération technique dans la zone d'intervention. À ce sujet, ils ont été informés que le FIDA travaille de concert avec tous les donateurs présents dans la zone et que le programme envisage de collaborer étroitement avec les collectivités locales.

Guatemala: Mémorandum du Président: Programme de développement rural durable dans la région Nord – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt (EB 2010/101/R.62)

15. Le Conseil d'administration a approuvé la prorogation d'un an – jusqu'au 17 décembre 2011 – du délai de signature de l'accord de prêt pour le Programme de développement rural durable dans la région Nord.

Nicaragua: Programme de développement des systèmes de production agricole, piscicole et forestière dans les territoires autochtones de la RAAN et de la RAAS (NICARIBE) (EB 2010/101/R.31/Rev.1)

16. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 2,55 millions de DTS et d'un don de 2,55 millions de DTS à la République du Nicaragua. Les représentants ont salué le projet et ont souligné l'approche de ciblage des communautés autochtones et d'ascendance africaine. Le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité d'offrir un appui aux gouvernements régionaux en renforçant les capacités, tant au plan institutionnel que dans le domaine des ressources humaines, au vu notamment du nombre croissant de projets financés par des donateurs dans la région. Les questions relatives à l'accès aux marchés locaux, à la participation des femmes et au marché de droits d'émission de carbone pour les zones forestières ont également été soulevées.

E. Proche-Orient et Afrique du Nord

Maroc: Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza (EB 2010/101/R.32/Rev.1)

17. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 14,74 millions de DTS et d'un don de 328 000 DTS au Royaume du Maroc pour financer le Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza. Le Conseil a félicité la division pour la solidité de la conception ainsi que pour la qualité de la structuration du document de conception, qui est aligné sur les stratégies nationales. En réponse aux questions qu'il a posées, le Conseil a reçu l'assurance que les jeunes et les femmes seraient impliqués dans les quatre filières appuyées par le programme. L'accent a été mis sur le fait que la conception du programme permettrait de garantir d'une part une représentation égale des hommes et des femmes au sein de l'unité de gestion du programme et, d'autre part, la formation des prestataires de services aux questions de ciblage et de parité des sexes. Les mesures environnementales concernent la conservation des sols et de l'eau, la protection de l'infrastructure contre l'érosion et les inondations, les clauses environnementales figurant dans les contrats de travaux de génie civil et les pratiques écologiques pour la gestion des résidus du secteur agroalimentaire. Enfin, le FIDA harmonisera ses activités avec celles de tous les partenaires intervenant dans cette zone, y compris l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

République de Moldova: Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires (EB 2010/101/R.33)

18. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 12,4 millions de DTS et d'un don de 0,32 million de DTS à la République de Moldova pour le Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires. La capacité du projet à promouvoir l'instauration de liens avec les donateurs intervenant dans le pays – en particulier l'USAID, la Millenium Challenge Corporation et la coopération allemande – a été saluée. Les membres du Conseil ont approuvé sans réserve ce projet et ont souligné la pertinence de sa conception, qui est en passe d'affronter les problèmes majeurs auxquels est confrontée l'agriculture de la République de Moldova tout en mettant à profit les synergies nées des efforts de développement d'autres donateurs dans le pays.

Soudan: Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar (EB 2010/101/R.34/Rev.1)

19. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un don de 8,875 millions de DTS, au titre du CSD, à la République du Soudan pour financer le Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar. En application de la législation des États-Unis d'Amérique interdisant toute aide des institutions financières

internationales au Gouvernement soudanais, les États-Unis d'Amérique se sont opposés à cette proposition de don.

Soudan: Mémoire du Président: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – don supplémentaire (EB 2010/101/R.35)

20. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un don supplémentaire de 2,1 millions d'USD au titre de la contribution complémentaire de la Suède à la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour financer l'application à plus grande échelle de l'institution de microfinancement Bara'ah dans le cadre du Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud. En application de la législation des États-Unis d'Amérique interdisant toute aide des institutions financières internationales au Gouvernement soudanais, les États-Unis d'Amérique se sont opposés à cette proposition de don supplémentaire.

République arabe syrienne: Projet de développement intégré de l'élevage (EB 2010/101/R.36/Rev.1)

21. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 17,40 millions de DTS, à des conditions intermédiaires, et d'un don de 425 000 DTS. À cet égard, le Conseil a félicité l'équipe chargée de la conception pour la qualité du projet. La représentante des États-Unis d'Amérique a déclaré qu'en application de la législation des États-Unis d'Amérique interdisant toute aide des institutions financières internationales au Gouvernement syrien, les États-Unis d'Amérique s'opposaient à cette proposition. Les réponses ci-après, jugées satisfaisantes par le Conseil d'administration, ont été fournies aux questions posées par celui-ci: i) la deuxième composante du projet – amélioration des parcours et accroissement des ressources fourragères – contribue directement à la réalisation du premier objectif stratégique du programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats, à savoir promouvoir la gestion durable des ressources naturelles (sols, eau et parcours); ii) le succès du Projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia), appuyé par le FIDA, a permis aux éleveurs bénéficiaires de conserver davantage leur cheptel, avec un déstockage de 25% d'animaux seulement contre 80% en dehors de la zone du projet; iii) le Ministère de l'irrigation est le principal partenaire du Projet de développement rural dans la région du Nord-Est, autre projet appuyé par le FIDA, où la gestion des ressources en eau représente 60% des coûts et activités du projet; et iv) les activités de microfinance seront coordonnées tout au long de la mise en œuvre du projet.

Yémen: Projet d'investissement dans le secteur de la pêche (EB 2010/101/R.37/Rev.1)

22. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 5,8 millions de DTS en faveur du Projet d'investissement dans le secteur de la pêche. Des précisions ont été fournies concernant le partage des responsabilités entre cofinanceurs et les mesures d'atténuation des risques adoptées dans le domaine de la gestion des ressources.

II. Propositions de don

23. Les propositions de don suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration:

Propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2010/101/R.63)

- i) **Alliance pour une révolution verte en Afrique: Accroître l'impact du Fonds de développement des entreprises en Afrique**

Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un don de 1,0 million d'USD.

- ii) **Association guatémaltèque d'exportateurs (AGEXPORT): PRO Mercados: Programme en faveur de l'accès des moyennes, petites et microentreprises associatives rurales aux marchés d'Amérique centrale**

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 2,0 millions d'USD.